

Le lien

ASSOCIATION NATIONALE des MEMBRES
de L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

SECTION RHÔNE et MÉTROPOLE de LYON

reconnue d'utilité publique (décret du 28-01-1987)

22 avenue Leclerc / 69007 LYON
anmonm.rhone@gmail.com

Honneur - Solidarité - Mémoire

N° 21
Septembre 2023



ÉDITO

Chers(es)
Compagnons

J'espère que l'été s'est bien passé pour vous et vos familles et que vous avez bien résisté à la canicule.

Pour commencer, quelques mots sur les points importants de notre assemblée générale nationale annuelle qui s'est tenue à Paris le 9 juin. Dans son rapport moral, le président Patrick SANDEVOIR a souligné la vitalité et le dynamisme des sections métropolitaines et ultramarines et des représentations à l'étranger. Il a proposé comme orientations: la poursuite de l'effort financier engagé, le choix d'un progiciel adapté pour réussir l'informatisation et la poursuite de la modernisation de la communication.

Le rapport d'activité de notre Secrétaire générale a relaté le travail des commissions nationales. Le Trésorier national a exposé le rapport financier. Le compte de résultats et le bilan du siège 2022 sont marqués par un rééquilibrage du budget. Le commissaire aux comptes a validé les comptes, le déficit récurrent est enrayé.

Le tiers sortant des administrateurs a été effectué, onze candidatures ont été validées par le conseil d'administration. Ont été élus ou réélus: Yves AUMON, Hervé CHABAUD, Marc DERASSE, Serge LI PAO, Michel POIGNARD, Patrick SANDEVOIR et Emmanuel SEGRETAIN.

Enfin, Le président SANDEVOIR a accueilli le général d'armée François

LECOINTRE, grand chancelier de la Légion d'honneur, chancelier de l'ordre national du Mérite, il l'a vivement remercié pour sa présence et lui a résumé les grandes lignes traitées lors de l'assemblée, soulignant l'érosion de nos effectifs en cette période où la jeunesse manque de modèles. Notre association pourrait y jouer un rôle précieux, à un moment de délitement du lien social et de la détestation des élites et où les communautés se replient sur elles-mêmes.



Pour conclure et en réponse, notre grand chancelier a exprimé son soutien et a partagé la vision qu'il avait de notre association, bras armé, qu'il souhaite associer aux travaux de la chancellerie. L'ordre national du Mérite est destiné à valoriser les femmes et les hommes exemplaires de la société dans tous les secteurs d'activité, à les distinguer pour leurs qualités et les donner en exemple à la société.

Cette conclusion a été pour tous les présidents et délégués présents, un encouragement à poursuivre notre

engagement au service de la Nation et de la République. Cette démarche est importante, elle marque une nouvelle étape au moment où nous allons célébrer notre 60^e anniversaire.

Comme il est d'usage après toute assemblée générale, le nouveau conseil d'administration s'est réuni pour élire le nouveau bureau national: *Président*: Patrick SANDEVOIR, *Vice-présidents*: Emmanuel SEGRETAIN, Marie-José MICHEL, *Secrétaire générale*: Michèle PELTAN, *Secrétaire général adjoint*: Hervé CHABAUD, *Trésorier*: Marc DERASSE, *Trésorier adjoint*: Patrick LEMARCHAND.

Pour conclure, je tiens à féliciter notre Compagnon de section, Emmanuel SEGRETAIN, pour son élection à la vice-présidence nationale de notre association. C'est la reconnaissance des membres du conseil d'administration, de ses compétences, de son travail, mais aussi de ses grandes qualités humaines.

Dans ce Lien, vous trouverez une invitation à la célébration du 60^e anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite, le 3 décembre 1963 par le général de GAULLE. Elle aura lieu le 20 novembre à l'hôtel du département et préfecture du Rhône, sous la présidence d'honneur de Madame Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfète du Rhône et de Monsieur Christophe GUILLOTEAU, Président du Conseil Départemental du Rhône.

J'espère vous y retrouver nombreux pour un moment de cohésion autour des valeurs de notre Ordre. ■

L'assemblée générale de la section, consacrée à l'année 2022, s'est tenue le 25 avril 2023 au siège de la CCI de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les adhérents de notre section se sont mobilisés avec 72 présents, et 113 représentés, soit un total de 185 compagnons. En ouvrant la séance, le président Armand DELCLOS remercie monsieur Serge BOSCHER, directeur général de la CCI de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour son accueil dans ses locaux et les autorités présentes : Madame Emmanuelle DARMON, sous-préfète, directrice de cabinet qui représente Madame Fabienne BUCCIO, Préfète de la région AURA préfète du Rhône, Monsieur Philippe CARRIERE, inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale du Rhône, Madame Magali MOLINA, Directrice du service départemental l'ONAC-VG, De Monsieur Nicolas SALAGNAC Graveur-médailleur, Président des Meilleurs Ouvriers du Rhône, Monsieur Alain GALLIANO Président de la SMLH-Rhône et Métropole, Monsieur Mickaël PACCAUD, Président de l'ADMJSP du Rhône, Monsieur André MUDLER, Président de la FARAC, Serge DELAIGUE, Contrôleur Général du SDMIS Honoraire, Monsieur Antoine ULRICH, Président Honoraire de notre Section, Monsieur le professeur Etienne TISSOT, Monsieur Jean LAROCHE, Monsieur Jacques VILLARD président de l'ANAPI Auvergne-Rhône-Alpes, Monsieur Jean-Luc DA PASSANO et Monsieur Bruno LACROIX.

Puis donne la parole à Madame Emmanuelle DARMON, qui nous a rappelé qu'appartenir à l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite « c'est vouloir entretenir l'esprit de l'Ordre, assurer son rayonnement et transmettre ses valeurs. Appartenir à votre association, c'est savoir qu'être distingué n'est pas une fin, mais un nouveau commencement. C'est vouloir perpétuer un engagement, continuer à incarner des valeurs, et les transmettre ». Elle nous a aussi confirmé son soutien à nos missions. Le Président demande ensuite à l'assemblée d'observer quelques instants de recueillement à la mémoire de nos compagnons disparus en 2022.

Gilles LAVACHE, Secrétaire général, présente le rapport d'activités de l'année 2022 : activités liées au rayonnement, à la Mémoire et aux activités de cohésion.

Notre assemblée générale s'est tenue l'an dernier le 25 mars, monsieur le Préfet Pascal MAILHOS était représenté par monsieur Jérémy SOUCIER, chef de cabinet, notre compagnon Christophe GUILLOTEAU, président du Département du Rhône était également présent, formulant à notre égard un mot d'accueil particulièrement apprécié.

Nous vous invitons à reprendre le N°19 de notre bulletin de liaison « le Lien », dans lequel figure le compte-rendu détaillé de cette assemblée générale, ainsi que le prix du Civisme 2022.

La section était également présente au concours national de la résistance et de la déportation, et aux 16 cérémonies de remise des décrets d'entrée dans la nationalité française à la Préfecture. Nous avons signé une convention pour le Prix de l'Education citoyenne avec la direction académique du Rhône, et mis en place la convention Etat/ANMONM pour des interventions sur les modules « citoyenneté et institutions » concernant les jeunes engagés dans le SNU, Service National Universel.

La conférence de Madame Marie-Josée MICHEL, Professeure émérite à La Sorbonne et Vice-présidente nationale de notre association, a été fort appréciée par un auditoire important, comme la remise d'une vingtaine de médailles à des compagnons qui se sont distingués au service de notre association. Le nouveau prix « Référents Défense Juniors » a été remis le 19 octobre 2022 à Valentin MASSARDIER, jeune capitaine de réserve, engagé dans la réserve opérationnelle

Nous avons aussi participé au prix de la Fraternité du rassemblement des ordres républicains 2022. Le lauréat, Guillaume VASSON, est un adjudant blessé de guerre Deux prix d'Honneur ont été décernés à l'association Ukraine

33 dont le président est Nicolas CUZIN et à une famille qui a accueilli bénévolement une enfant libanaise en urgence opératoire. Notre section était fortement représentée lors de cette cérémonie.

Nous avons été présents à 59 cérémonies tout au long de l'année 2022. Enfin, Remercions nos porte-drapeaux Norbert PEREZ, pour Lyon et métropole et Jean-Charles LAURENT, pour le secteur de Villefranche, pour leur dévouement et la dignité avec laquelle ils représentent notre association.

Quitus est donné à ce rapport.

En l'absence de notre trésorier, Philippe Golf, le Président présente le rapport financier faisant apparaître un résultat déficitaire de 4 928,70 €, les recettes s'établissant à 26 610,26 € et 31 538,96 € de dépenses sur l'année. Notre trésorerie au 31 décembre est positive à 6 191,96 € et nos réserves (parts sociales CE) 26 420,00 €, soit un total de 32 623,47 €. Ce déficit voulu se justifie par l'édition et la diffusion de l'annuaire de la section (soit un coût de 3 500,00 €), ainsi que la prise en charge par la section d'environ 30 % du coût de l'AG de 2022 et la commémoration du 50^{ème} anniversaire de notre association (pour un coût de 1 430,00 €).

Monsieur Jean-Marie EXBRAYAT, vérificateur aux comptes, certifie la réalité et la sincérité des comptes. Quitus est donné à ce rapport.

Les résultats de l'élection pour le renouvellement du tiers sortant et le remplacement des membres démissionnaires du comité de section s'établissent comme suit : Emmanuel SEGRETAIN, Jean FARJAUD, Gilles LAVACHE et Bernadette LALEU, volontaires pour un nouveau mandat de trois ans, ainsi que Patrick CHARVIN candidats pour un premier mandat, sont élus à l'unanimité.

Le Président Armand DELCLOS a ensuite présenté son rapport moral. Il a tout d'abord adressé des remerciements à tous les membres du comité de >>>

LES PRIX DE L'ÉDUCATION CITOYENNE 2023 ET MÉMOIRE

section pour leur implication et leur aide rigoureuse ainsi qu'à nos fidèles porte-drapeaux, porteurs visibles de l'insigne de notre Ordre et dignes représentants permanents de notre association, à tous les Vice-présidents et délégués des secteurs. Tous fournissent le meilleur d'eux-mêmes, avec le souci constant de servir notre association par devoir. IL a aussi remercié tous ceux, qui par leurs dons nous aident à poursuivre nos actions.

En ce qui concerne le budget de l'année 2023, il a été construit avec un niveau de recette à 420 cotisations pour un effectif budgété à 485 au 31 décembre 2023. Ceci devrait nous permettre d'équilibrer nos dépenses incluant la célébration du 60^e anniversaire de la création de notre Ordre.

Le caractère singulier de l'année 2022 n'a échappé à personne. Il a fallu continuer à se protéger au cours du premier trimestre et puis la situation sanitaire s'est améliorée et nos actions ont été limitées au deuxième semestre. Ensuite il nous a fait part d'un retour d'expérience: « Précédemment, je vous ai parlé du SNU et de nos interventions. J'ai pris conscience, pour ces jeunes filles et garçons volontaires entre 15 et 17 ans, ayant fait le choix de passer leurs vacances à vivre un engagement citoyen et patriotique, qu'il fallait renforcer l'explication du mot Patrie. Il manque à notre jeunesse cette appropriation des valeurs de la Patrie, de la France. Aujourd'hui on ne parle que de République ».

Ses mots de conclusion ont été les suivants: « Chers compagnons, continuons à nous mobiliser. Il nous appartient inlassablement d'accompagner notre jeunesse sur le chemin de la fraternité pour que le moment venu, elle assume sans faillir ses responsabilités. C'est l'ambition que nous portons et qui soutient tous nos projets. Voilà ce que je voulais souligner sur le sens profond des actions que nous entreprenons avec beaucoup de persévérance ». Quitus est donné à ce rapport.

L'assemblée générale se termine par la Marseillaise reprise par tous les présents.

La remise du Prix de civisme 2023 a terminé nos travaux de la matinée. ■

ECOLE CHARLES DE FOUCAULD

Ce prix récompense les élèves et les enseignants impliqués dans un projet éducation concernant la sécurité: le thème était Assurer la sécurité et celle des autres lors des déplacements à trottinette (domicile /école). Ce projet s'est déroulé sur quatre années. La remise des prix s'est faite dans l'établissement le 23 juin 2023.



COLLEGE ASSOMPTION BELLEVUE- LYON

Ce prix récompense un travail réalisé par des élèves du collège qui ont présenté un procès du harcèlement sous forme de film à usage pédagogique particulièrement réussi et efficace intitulé « Clément, seul contre tous » qui a été reconnu digne de figurer sur le site du rectorat de Lyon. La remise de prix a été réalisée le 28 juin 2023.



LE PRIX DE LA MEMOIRE 2023 COLLÈGE DU TONKIN - VILLEURBANNE

Ce prix récompense le travail de mémoire d'une année d'une vingtaine d'élèves et des enseignants, pour refaire revivre l'esprit d'André DEVIGNY, symbole de la résistance et témoin de la 2^{ème} guerre mondiale à Lyon. Un important travail audio-visuel et historique a été réalisé. La remise des prix s'est faite dans l'établissement le 23 juin 2023. ■



REMISES D'INSIGNES

Le 23 mars 2023 : Nicole CORTI – C'est madame Edith CANAT de CHIZY, officier, qui lui a remis son insigne de chevalier, en présence de notre président national honoraire Michel LEBON, du président Armand DELCLOS et de Norbert PEREZ, notre porte-drapeau.



Le 5 avril 2023 : Caroline JOND – C'est monsieur Roger CHATELARD, chevalier, qui lui a remis son insigne de chevalier, en présence du président Armand DELCLOS, du vice-président Patrick LAURENT et de Jean-Charles LAURENT, notre porte-drapeau.



21 avril 2023 : Caroline FELIX – C'est monsieur Bruno LACROIX, commandeur, qui lui a remis son insigne de chevalier, en présence du président Armand DELCLOS et de Norbert PEREZ, notre porte-drapeau.



13 mai 2023 : Robert VALENTE – C'est notre président Armand DELCLOS, qui lui a remis son insigne de chevalier, accompagné de Norbert PEREZ, notre porte-drapeau.



5 juillet 2023 : Patrick CHOLME – C'est Michel LEBON, président national honoraire, qui lui a remis son insigne de chevalier, en présence d'Emmanuel SEGRETAIN, vice-président et de Norbert PEREZ, notre porte-drapeau. ■



PRIX DU CIVISME 2023



Mathilde BRUNAUX a été récompensée pour son engagement citoyen et devoir de mémoire. En effet, depuis 2019 elle porte le drapeau au sein de l'Union Nationale des Combattants de Genas, et représente sa commune lors des cérémonies officielles.

De plus elle a été sélectionnée comme porte-drapeau pour la région Auvergne Rhône Alpes lors des cérémonies du 14 juillet 2022 à Paris. ■

SORTIE DE PRINTEMPS



Progressivement, nos activités reprennent : ainsi une vingtaine d'entre nous se sont rendus dans la Drôme pour visiter le « palais idéal du facteur CHEVAL » et se projeter dans une époque révolue. La journée s'est poursuivie par un moment convivial fort apprécié au restaurant voisin ainsi que par la visite de la chocolaterie Valrhona à Tain l'Hermitage. ■

ACTUALITÉ : NOMINATIONS - PROMOTIONS

Le 24 juin 2017 Emmanuel SEGRETAIN, a été élu administrateur national lors de notre assemblée générale nationale à Paris. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous informer de sa promotion au titre de la Chancellerie, au grade d'officier dans notre Ordre. Celle-ci est inscrite dans le décret du 1^{er} juin 2023, sur les nominations et promotions dans l'ordre national du Mérite, en sa qualité « d'ancien directeur d'établissements scolaire, administrateur d'une association nationale de décorés ».



Je suis très heureux de lui adresser toutes mes chaleureuses et amicales félicitations pour cette promotion qui récompense l'investissement d'Emmanuel dans notre association, aux niveaux national et départemental. ■

Armand DELCLOS

LE NOUVEAU GOUVERNEUR MILITAIRE DE LYON



Le général Denis Mistral, saint-cyrien et officier de cavalerie de la promotion Lieutenant Tom Morel (88/90), officier de la Légion d'honneur, est titulaire de la croix de la valeur militaire avec cinq citations. Il est marié et père de trois enfants.

Il vient d'être nommé gouverneur militaire de Lyon, officier général de

la zone de défense Sud-Est et commandant terre Sud-Est à compter du 1^{er} août 2023. Il a pour prendre rang à la même date, été élevé à l'appellation de général de corps d'armée.

Nous lui souhaitons la bienvenue et la réussite qu'il mérite dans sa nouvelle affectation. ■

Rédacteur :
Emmanuel SEGRETAIN

Conception graphique et impression :
IML Communication - www.iml-communication.fr

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA SECTION DU 4 MARS AU 18 SEPTEMBRE 2023

475 adhérents au 04/03/2023

DÉCÈS

- › Dominique CUNY le 29/12/2020
- › Roger PINATEL le 12/10/2022
- › Aline PASCAL le 24/01/2023
- › Paulette ZINSCH le 24/03/2023
- › Jean Pierre FRÉSAFOND le 04/05/2023
- › Georges CHAMPAGNE le 25/03/2023
- › Émile BEJUIT le 26/05/2023
- › Jean Claude HERMANN le 22/07/2023
- › Charles ROUX le 19/07/2023
- › Alain VILLEMAGNE le 25/05/2023
- › Paul TREMEAU le 12/09/2023

Total décès : 11

ADHÉSIONS

- › Élisabeth LIOTARD (S1)
- › Agnès SORIANO (S4)
- › Jean Claude BOULU (S5)
- › Daniel RIQUE (S7)
- › Yann CUCHERAT (S2)
- › Cécile MARGHERINI (S2)
- › Georges DELBREL (S6)
- › Jean Louis FRANÇOIS (S6)
- › Patrick CHOLMÉ (S6)
- › Robert VALENTE (S1)

Total adhésions : 10

SYMPATHISANT(E)S 2023

- › Mme MARTIN-DENAVIT (S7)
- › Mme Danielle VERD'HURT (S3)

Total sympathisant(e)s : 2

MUTATION

- › Guy ADVENIER (S3)
départ vers la Haute-Marne

Total départs : 1

476 adhérents au 14/09/23